

La Présidence fédérale a pris note des très nombreux dossiers et chantiers sur la table en 2024 et elle souhaite néanmoins mettre en lumière plus particulièrement les suivants :

1. Mise à jour (finale) du PNEC

La présidence fédérale assurera le pilotage des discussions, conjointement avec la présidente de CONCERE, et via les groupes de travail concernés (GT conjoint CNC/CONCERE PNEC 2030), et veillera au bon déroulement des différentes étapes nécessaires (traitement des recommandations de la Commission européenne, de l'analyse d'impact du Bureau fédéral du Plan, des avis des organes d'avis fédéraux et régionaux et de la consultation publique) à l'adoption de la mise à jour du PNEC 2030 pour fin juin 2024.

2. Burden sharing 2030 (partie restante)

Dans le cadre de la répartition des charges à l'horizon 2030, la présidence fédérale s'est engagée à conclure un accord politique global sur la deuxième partie de la répartition des objectifs et des obligations résultant de la législation de l'UE adoptée dans le cadre du paquet "Fit-For-55", suivi d'un accord de coopération afin d'ancrer juridiquement cet accord.

Dans ce cadre, elle cherche également à s'accorder dès que possible sur la répartition des compétences pour l'inclusion du secteur maritime dans l'ETS1 (qui a déjà commencé le 1^{er} janvier) et la mise en œuvre de l'ETS2 (transposition d'ici à la mi-2024).

Enfin, un accord devrait être conclu d'ici la fin de l'année 2024 sur le déploiement (continu) de la flexibilité ETS-ESR.

3. Plan climat social

Le travail nécessaire est en cours pour préparer un Plan Climat Social (PCS) que notre pays doit soumettre à la Commission européenne avant le 30 juin 2025 afin de réclamer les ressources du Fonds Climat Social. Un soutien européen a été obtenu à cet effet par le biais d'un TSI, dont les travaux seront suivis de près par le GT SCF de la CNC. Ce groupe de travail commencera également à travailler sur la préparation d'un Plan Climat Social.

4. Gouvernance climatique

Compte tenu des nombreux développements visant à renforcer l'organisation de la politique climatique, il est proposé de relancer les travaux du groupe de travail sur la gouvernance afin de mettre à jour l'analyse exploratoire de 2019. Cela permettra d'examiner les éventuelles convergences et lacunes à la lumière de la mise en œuvre et de la révision de la législation de l'UE dans le cadre du paquet "Fit-for-55".

Et pour conclure,

La présidence s'efforcera de suivre le programme de travail 2024 déjà validé en CNC et s'engage à apporter le soutien nécessaire aux divers processus qui s'y rapportent, comme *entre autres* : *le plan national adaptation ou le premier BTR*.

Elle se réserve également le droit d'inviter le Centre for Climate à prendre connaissance de ses travaux.